

Aide au retour concrète

République de Guinée, Boké

Monsieur K. est rentré en Guinée en avril 2009 dans le cadre du programme d'aide au retour.

Son projet de vente de riz et d'huile d'arachides a été approuvé par l'Office fédérale des migrations au mois de juin de la même année.

Cinq mois après son retour, M. K. a décidé de déménager dans la ville de Boké en raison du coût élevé de la vie dans la capitale. Sur place, il s'est associé à son frère dans la gestion d'un magasin de vente de jus, bières et ciment. M. K. et son frère sont devenus entretemps les principaux fournisseurs des industries de la ville comme des alentours. Dès lors, l'entreprise de M. K. et son frère a pu employer de nombreuses personnes et s'agrandir.

C'est ainsi que Monsieur K. a saisi l'opportunité d'investir dans l'achat d'un terrain, où il prévoit de construire une maison pour sa famille avant la fin de 2011.

L'équipe de l'OIM Conakry a pu constater le succès de l'entreprise lors du monitoring de début avril 2011.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution à la fois humanitaire et économique. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de telle sorte à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.